



Bureau d'Ingénierie de Maîtrise d'oeuvre et d'Énergie

Bureau d'études spécialisé dans l'énergie.

Installation d'infrastructures et
de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Une solution du Groupe
PRO.ARCHIVES

Pourquoi faire appel à un Bureau d'étude?



Législation

Un contexte législatif favorable à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques : un droit à la prise fortement assoupli en 2021 et fin de commercialisation des voitures thermiques en 2035.



Complexité

Chaque copropriété est unique, chaque besoin est différent et nécessite de la part du Syndic et du Conseil Syndical une analyse juridique, technique et financière approfondie.



Nouveautés

Le marché évolue rapidement et les opérateurs fleurissent. Les demandes des copropriétaires augmentent. Faire le choix du prestataire idéal apparaît de plus en plus difficile.

**Pas le temps de vous en occuper ?
Vous n'êtes pas expert du sujet?**

FAITES APPEL A NOS SERVICES !

NOS ATOUTS : INÉPENDANCE, OBJECTIVITÉ ET TRANSPARENCE !

Pourquoi faire appel à un Bureau d'étude?



Une équipe à vos côtés

- ✓ Nous vous accompagnons dans **toutes les étapes** de votre projet.
- ✓ Bénéficiez d'une expertise **technique, juridique et financière.**

Une formule Tout compris

- Visite technique sur site en compagnie
- du Conseil syndical et/ou du Syndic de copropriété
- Recueil et analyse des besoins
- Collecte des données
- Rédaction du DCE
- Consultation des prestataires et étude comparative des offres disponibles et adaptées à votre projet
- Rédaction d'un rapport d'étude circonstancié Optimisation des aides financières associées
- Préconisations pour aide à la décision

Des services Complémentaires

- + Réunion d'information devant le Conseil Syndical et/ou copropriétaires par visioconférence (30mn)
- + Présence en Assemblée Générale
- + Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- + Visite supplémentaire sur site



Bureau d'Ingénierie de Maîtrise d'oeuvre et d'Énergie

Contactez-nous !



04 66 04 75 84



contact@probime.fr



www.probime.fr